

EPREUVE DE RÉVISION COMPTABLE

SESSION PRINCIPALE - Mai 1999 (Enoncés)

(Le corrigé figure en pages 87 à 90).

PREMIERE PARTIE

La société XYZ vous confie une mission d'assistance pour compléter la présentation de ses états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et ce, conformément aux normes comptables tunisiennes.

A cet effet, il vous est demandé de :

1°/ Etablir l'état de flux de trésorerie de l'exercice 1998 selon la méthode directe.

2°/ Etablir l'état des variations des capitaux propres pour l'exercice 1998.

3°/ Déterminer le bénéfice par action (non dilué comparatif et dilué).

4°/ Enumérer les notes qui font, en règle générale, partie intégrante des états financiers.

Vous disposez, en annexes I à IV, du bilan et de l'état de résultat arrêtés au 31 décembre 1998 ainsi que d'autres informations complémentaires.

DEUXIEME PARTIE

La société ABC est une société anonyme créée en 1994 avec un capital de 5 millions de dinars, divisé en actions de valeur nominale 100 dinars chacune.

Durant les cinq premiers exercices, elle a réalisé des bénéfices substantiels. Les dividendes servis ont toujours dépassé 10% de la valeur nominale de l'action.

Les impératifs de la concurrence dans le secteur imposent, avec l'ouverture des frontières, de réaliser des investissements importants estimés, au début de l'exercice 1999, à 50 millions de dinars, à financer à raison de 50% par une augmentation de capital en numéraire.

Devant le volume de l'augmentation de capital envisagée et l'incapacité des actionnaires actuels d'y participer, un investisseur s'est déclaré prêt à apporter la totalité des 25 millions de dinars à condition que l'augmentation s'effectuera à la valeur nominale sans prime d'émission (avec libération entière des actions à la souscription).

La structure des capitaux propres après affectation du résultat, au 31 décembre 1998 se présente comme suit :

- Capital social :	5 000 000
- Réserve légale :	500 000
- Autres réserves :	900 000
- Résultats reportés :	100 000
Total des capitaux propres :	6 500 000

Travail à faire :

1°/ Préciser les conditions et les modalités juridiques de l'augmentation de capital envisagée.

2°/ Suggérer toute solution qui vous paraît appropriée en vue de minimiser la perte sur la valeur comptable de l'action, subie par les actionnaires actuels du fait de cette opération.

3°/ Selon les prévisions, il est fortement probable que les bénéfices des cinq prochaines années ne permettront pas de rémunérer la totalité des actions qui composeront le capital de plus de 3% de leur valeur nominale.

Néanmoins, le nouvel investisseur accepterait d'étudier toute proposition de votre part en vue de maintenir aux anciens actionnaires un dividende minimum de 10% par an. Indiquer les conditions de réalisation de toute solution avancée.

TROISIEME PARTIE

Etudier chacun des trois dossiers suivants, en analysant les différentes situations et en proposant les traitements comptables appropriés au 31 décembre 1998 en faisant abstraction de toute considération fiscale :

Dossier n° 1

Une société possède un groupe d'immobilisations concourant à la fabrication d'un produit de grande consommation, acquis le 1er janvier 1996 pour un coût d'origine de 3.000.000 dinars. Il est amorti linéairement sur 10 ans sans valeur résiduelle.

La baisse des prix du produit à la consommation a entraîné celle des équipements nécessaires à sa fabrication. Les mêmes équipements neufs se négocient à fin 1998 à 1.800.000 dinars. La juste valeur des équipements de la société est estimée à 1.200.000 dinars.

La direction a commandé, en conséquence, une étude de rentabilité de l'investissement.

A fin 1998, on peut considérer que le groupe d'immobilisations étudié sera utile jusqu'à fin 2003.

Voici les cash-flows prévisionnels de l'investissement sur la période 1999-2003 (montants exprimés en milliers de dinars) :

	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes	2 500	2 600	2 800	2 600	2 000
Dépenses	2 000	2 150	2 400	2 250	1 700
Surplus	500	450	400	350	300

On admet un taux d'actualisation annuel de 10%. De même, par souci de simplification, on admet que les cash-flows seront réalisés en fin de période.

Dossier n° 2

Parmi les stocks d'une société, au 31 décembre 1998, figurent des matières premières pour un coût d'acquisition de 463.200 dinars.

Une baisse récente des prix de ces matières sur le marché a amené la société à estimer leur coût de remplacement au 31 décembre 1998. Il s'établit à 380.300 dinars.

Dossier n° 3

Une immobilisation corporelle, acquise en janvier 1997, figure au bilan au 31 décembre 1997 avec les données suivantes :

- Valeur brute : _____ 570.000 D

- Amortissements cumulés : _____ 100.000 D

Les amortissements ont été calculés selon la méthode linéaire, en considérant une durée d'utilisation jusqu'à fin 2001 et une valeur résiduelle de 70.000 dinars.

Compte tenu des nouvelles données du marché, la valeur résiduelle est estimée à 150.000 dinars. La charge d'amortissement déterminée par la société au titre de l'exercice 1998 a été, en conséquence, arrêtée à 80.000 D = $\frac{(470.000 - 150.000)}{4}$.

QUATRIEME PARTIE

La société KLM, société mère à la tête d'un groupe de sociétés, établit pour la première fois des états financiers consolidés.

Le groupe est composé, en plus de la société mère, de trois filiales : La société anonyme A, la société anonyme B et la société à responsabilité limitée C.

Il vous est demandé de préciser les principales diligences d'audit des états financiers consolidés du groupe KLM.

Société XYZ

BILAN

ANNEXE I

(Exprimé en milliers de dinars)

ACTIFS	Au 31 décembre	
	1998	1997
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles _____	43 800	29 200
(Moins) amortissements _____	- 7 800	- 3 800
	<u>36 000</u>	<u>25 400</u>
Immobilisations financières _____	5 800	3 700
Autres actifs non courants _____	500	1 000
Total des actifs non courants _____	42 300	30 100
Actifs courants		
Stocks _____	3 400	2 900
Clients et comptes rattachés _____	6 200	5 400
(Moins) provisions _____	- 1 000	- 800
	<u>5 200</u>	<u>4 600</u>
Autres actifs courants _____	600	700
Liquidités et équivalents de liquidités _____	1 500	1 200
Total des actifs courants _____	10 700	9 400
TOTAL DES ACTIFS _____	53 000	39 500

Société XYZ

BILAN

ANNEXE II

(Exprimé en milliers de dinars)

	Au 31 décembre	
	1998	1997
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital social	20 000	15 000
Réserves	3 000	8 000
Résultats reportés	100	500
Total des capitaux propres avant bénéfice de l'exercice	23 100	23 500
Bénéfice de l'exercice	4 500	4 600
Total des capitaux propres avant affectation	27 600	28 100
Passifs		
Passifs non courants		
Obligations convertibles en actions	10 000	-
Provisions pour risques	3 400	2 900
Total des passifs non courants	13 400	2 900
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 800	6 000
Autres passifs courants	3 700	2 500
Autres passifs financiers	500	-
Total des passifs courants	12 000	8 500
Total des passifs	25 400	11 400
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	53 000	39 500

Société XYZ

ETAT DE RÉSULTAT

ANNEXE III

(Exprimé en milliers de dinars)

	Exercice clos le 31 décembre	
	1998	1997
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	62 000	56 000
Production immobilisée	600	300
Total des produits d'exploitation	62 600	56 300
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation stock des produits finis et des en-cours	- 400	100
Achats d'approvisionnements consommés	28 700	28 000
Charges de personnel	12 800	12 000
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 200	3 400
Autres charges d'exploitation	7 100	6 150
Total des charges d'exploitation	54 400	49 650
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 200	6 650
Charges financières nettes	- 500	-
Produits des placements	100	80
Autres gains ordinaires	300	400
Autres pertes ordinaires	- 500	- 130
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7 600	7 000
Impôt sur les bénéfices	3 100	2 400
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 500	4 600

Société XYZ

ANNEXE IV

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(Montants exprimés en milliers de dinars)

1°/ Immobilisations corporelles :

Cession pour un prix de 300 d'un matériel complètement amorti, acquis en 1986 pour un coût de 1.000. Aucune autre sortie d'immobilisation corporelle n'a été enregistrée en 1998.

2°/ Immobilisations financières :

Acquisition en 1998 de parts sociales pour un montant de 2.100.

3°/ Autres actifs non courants :

Il n'y a eu aucune acquisition en 1998.

4°/ Stocks :

	31/12/1998	31/12/1997
Produits finis	1 300	900
Approvisionnements	2 100	2 000
Total	3 400	2 900

5°/ Autres actifs courants :

Il s'agit d'avances au personnel.

6°/ Capital social :

Le capital social est composé d'actions de 100 dinars chacune. Il a été augmenté par incorporation de réserves le 30 avril 1998.

7°/ Affectation des résultats :

Bénéfice 1997	4 600
Resultats reportés	500
Total à affecter	5 100
Dividendes	5 000
Reliquat à reporter	100

8°/ Obligations convertibles en actions :

Le 1er juillet 1998, la société a émis un emprunt en obligations convertibles en actions de 100 dinars chacune selon la parité : une action contre une obligation, remboursable en totalité après 5 ans.

Les intérêts sont payables annuellement à terme échu au taux de 10%.

9°/ Fournisseurs et comptes rattachés :

	31/12/1998	31/12/1997
Fournisseurs d'exploitation	4 600	4 500
Fournisseurs d'immobilisations	3 200	1 500
Total	7 800	6 000

10°/ Autres passifs courants :

	31/12/1998	31/12/1997
Personnel	820	700
Etat, impôts et taxes	1 980	1 200
Dividendes à payer	200	-
Sécurité sociale	700	600
Total	3 700	2 500

11°/ Autres passifs financiers :

Il s'agit d'intérêts courus sur obligations convertibles en actions.

12°/ Production immobilisée 1998 :

Matériaux	300
Services extérieurs	200
Frais de personnel	100
Total	600

13°/ Autres charges d'exploitation 1998 :

Services extérieurs	6 500
Impôts et taxes	600
Total	7 100

14°/ Autres pertes ordinaires 1998 :

Il s'agit de pertes sur créances irrécouvrables comptabilisées en 1998.

15°/ TVA de l'exercice 1998 :

TVA collectée sur ventes	11 160
TVA récupérable sur immobilisations	2 000
TVA récupérable sur autres biens et services	6 260

16°/ Taux de l'impôt sur les bénéfices : 35%.**17°/ Option :**

Les encaissements des produits des placements sont présentés dans les flux d'investissement.

**DIPLÔME
D'EXPERTISE
COMPTABLE**

CORRIGÉ DE L'ÉPREUVE DE RÉVISION COMPTABLE

SESSION PRINCIPALE - Mai 1999

(Les énoncés figurent en pages 46 à 49).

PREMIÈRE PARTIE

1) Etat de flux de trésorerie

Société XYZ

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
(Exprimé en milliers de dinars)

Exercice clos le
31 décembre 1998

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	
- Encaissements reçus des clients _____ (62.000 + 11.160 + 5.400 - 6.200 - 500)	71.860
- Sommes versées aux fournisseurs _____ (28.700 + 100 - 500 + 6.500 + 6.260 + 4.500 - 4.600)	- 40.960
- Sommes versées au personnel _____ (12.800 - 100 + 600 - 700 + 700 - 820 + 600 - 700)	- 12.380
- Impôts et taxes payés _____ (3.100 + 600 + 2.900 + 1.200 - 1.980)	- 5.820
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation _____	12.700
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles (15.600 + 2.000 + 1.500 - 3.200) _____	- 15.900
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles _____	300
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières _____	- 2.100
- Produits des placements perçus _____	100
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement _____	- 17.600
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
- Emission d'obligations convertibles en actions _____	10.000
- Dividendes distribués (5.000 - 200) _____	4.800
Flux de trésorerie provenant des activités de financement _____	5.200
Variation de trésorerie _____	300
Trésorerie au début de l'exercice _____	1.200
Trésorerie à la clôture de l'exercice _____	1.500

2) Etat des variations des capitaux propres

	Capital	Réserves	Bénéfices non répartis (*)	Total
Soldes au 31/12/1997	15.000	8.000	5.100	28.100
Augmentation de capital par incorporation de réserves	+ 5.000	- 5.000		
Dividendes 1997			- 5.000	- 5.000
Bénéfice 1998			4.500	4.500
Soldes au 31/12/1998	20.000	3.000	4.600	27.600

(*) Résultats reportés + résultat de l'exercice.

3) Bénéfice par action**i) Bénéfice comparatif par action non dilué :**

- Bénéfice 1997 : _____ 4.600.000 D
- Bénéfice 1998 : _____ 4.500.000 D
- Nombre d'actions : 200.000 actions
(150.000 + 50.000)
- Bénéfice par action 1998 : _____ 22,500 D
(4.500.000 D / 200.000)
- Bénéfice ajusté par action 1997 : _____ 23,000 D
(4.600.000 D / 200.000)

ii) Bénéfice dilué par action 1998 :

- Bénéfice corrigé 1998 : _____ 4.825.000 D
(4.500.000) + (500.000 x 0,65)
- Nombre d'actions : 250.000 actions
(200.000) + (100.000 x 6/12)
- Bénéfice dilué par action 1998 : _____ 19,300 D
(4.825.000 D / 250.000)

4) Notes aux états financiers :

- Opinion de vérification ;
- Note confirmant le respect des normes comptables tunisiennes ;
- Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués ;
- Informations afférentes à des éléments significatifs figurant dans le corps des états financiers (bilan, état de résultat et état de flux de trésorerie) ; et
- Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (encouragé).
- **Autres informations portant sur :**
 - * les éventualités, engagements et autres divulgations financières, et
 - * des divulgations à caractère non financier.
- Tableau des variations des capitaux propres et bénéfice par action ;
- Schéma des soldes intermédiaires de gestion.

DEUXIEME PARTIE : SOCIETE ABC**1) Conditions et modalités juridiques de l'opération d'augmentation de capital**

Nature de l'opération : Il s'agit d'une augmentation de capital en numéraire avec abandon du droit préférentiel de souscription au profit d'un nouvel actionnaire.

Rapport du conseil d'administration : Le conseil d'administration indique, dans un rapport préalable à l'assemblée générale, les motifs de l'augmentation de capital ainsi que la personne à laquelle seront attribuées les actions nouvelles tout en précisant leur nombre, le taux d'émission et les bases sur lesquelles il a été déterminé.

Rapport du commissaire aux comptes : Le commissaire aux comptes doit indiquer, dans un rapport spécial à l'assemblée, si les bases de calcul, données par le conseil d'administration dans son rapport, lui paraissent exactes et sincères.

A.G.E. : L'assemblée générale extraordinaire doit approuver l'abandon du droit préférentiel de souscription au profit du nouvel actionnaire et l'émission en numéraire de 250.000 actions nouvelles à la valeur nominale de 100 dinars chacune sans prime d'émission.

Formalités : La société doit accomplir les formalités d'enregistrement, de dépôt au greffe, d'inscription modificative au registre du commerce et de publicité légale.

2) Proposition de solution en vue de minimiser la perte encourue par les actionnaires actuels**i) Calcul de la perte financière par action :**

- Valeur de l'action avant augmentation du capital : $6.500.000 / 50.000 = 130$ dinars
- Valeur de l'action après augmentation du capital : $(6.500.000 + 25.000.000) / (50.000 + 250.000) = 105$ dinars
- Perte financière par action : $130 D - 105 D = 25 D$

ii) Solution proposée en vue de minimiser la perte encourue par les actionnaires actuels :

Incorporation au capital de la réserve légale et distribution ou incorporation au capital des réserves disponibles et des résultats reportés et ce, avant

l'augmentation de capital envisagée. Ainsi, la valeur comptable de l'action se rapprochera de la valeur d'émission d'une action nouvelle.

3) Proposition de solution en vue de maintenir aux anciens actionnaires un dividende minimum de 10%

- **Action proposée** : conversion des actions ordinaires des anciens actionnaires en des actions à dividende prioritaire sans droit de vote (le nouvel actionnaire deviendra majoritaire à tout point de vue).

- **Conditions de la conversion proposée** :

* Les statuts de la société doivent prévoir la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP).

* Les ADP sont créées par décision de l'assemblée générale extraordinaire.

* La société doit avoir réalisé des bénéfices durant les trois derniers exercices (ce qui est le cas) ou présenter aux porteurs des ADP une garantie bancaire assurant le paiement du dividende minimum.

* Les ADP ne peuvent représenter plus du tiers du capital de la société.

* Les titulaires d'ADP n'ont pas le droit de participer et de voter aux assemblées générales des actionnaires de la société.

* Les titulaires d'ADP ont droit à un dividende prioritaire qui ne peut être inférieur ni à 7% de la fraction qu'ils ont libérée du capital ni au 1er dividende au cas où il est prévu par les statuts de la société.

Les ADP ne peuvent donner lieu au 1er dividende.

Le dividende prioritaire est prélevé sur le bénéfice distribuable avant toute autre affectation.

Il est donc proposé de convertir, par décision d'AGE, les actions des anciens actionnaires en ADP (après augmentation du capital). Cette opération doit être acceptée par le nouvel actionnaire.

La décision de l'AGE doit garantir aux titulaires d'ADP un dividende minimum de 10%.

TROISIEME PARTIE : DOSSIERS COMPTABLES

Dossier n° 1

- Coût d'origine des immobilisations : 3.000.000 D

- Amortissements 1996 et 1997 : 600.000 D

- Valeur nette comptable au 31/12/1997 : 2.400.000 D

i) Revue de la durée d'utilisation restante des équipements :

- La durée d'utilisation restante passe de 8 ans à 6 ans

- Amortissement 1998 : $2.400.000 / 6 = 400.000$ D

- Valeur nette comptable au 31/12/1998 : 2.000.000 D

La révision de la durée d'amortissement est un changement d'estimation appliqué de façon prospective et qui devrait, si son incidence est significative, entraîner une information par note.

ii) Test de réduction de valeur :

- Cash-flows actualisés :

$$\frac{500}{(1,1)} + \frac{450}{(1,1)^2} + \frac{400}{(1,1)^3} + \frac{350}{(1,1)^4} + \frac{300}{(1,1)^5} = 1.550 \text{ MD}$$

- Juste valeur au 31/12/1998 = 1.200.000 D.

- Au 31/12/1998, il convient de ramener la valeur nette comptable des équipements de la société à 1.550 MD (valeur économiquement recouvrable par l'usage), soit une dépréciation à constater (en plus de l'amortissement) pour un montant de 450 MD.

Dossier n° 2

- Coût d'acquisition des matières : 463.200 D

- Coût de remplacement à la clôture : 380.300 D

i) H1 : matières destinées à la fabrication de produits finis dont la valeur réalisable nette est supérieure au coût de production : Aucune dépréciation n'est à constater au 31/12/1998.

ii) H2 : matières destinées à la fabrication de produits finis dont la valeur réalisable nette est inférieure au coût de production : Une dépréciation des matières premières doit être constatée au 31/12/1998 pour un montant de 82.900 D.

Dossier n° 3

Traitement erroné. Le montant amortissable reste inchangé.

La valeur résiduelle est estimée à la date d'acquisition et ne doit pas être modifiée ultérieurement pour tenir compte de la variation de prix.

QUATRIEME PARTIE : AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE KLM

01- La démarche générale d'audit est transposable aux comptes consolidés. Elle peut être résumée de la façon suivante :

- Prise de connaissance générale du groupe (structure du groupe, organisation générale de la consolidation, contexte général du groupe,...).

- Analyse des risques et définition des seuils de signification (risques inhérents à la structure du groupe et à son activité, risques liés au contrôle interne du système et des procédures de consolidation, risques particuliers,...).

- Organisation matérielle des travaux (programme de contrôle, calendrier, équipe d'audit, organisation des dossiers,...).

- Examen du contrôle interne et notamment des aspects suivants :

* existence d'un chemin de révision permettant de suivre le cheminement des informations de base jusqu'aux documents de synthèse et inversement,

* existence de contrôles satisfaisants sur les éléments essentiels : comptes individuels des sociétés du groupe, élimination des opérations intra-groupe,

* existence de procédures appropriées d'identification et de confirmation des comptes et des transactions réciproques et de procédures d'homogénéisation et de cumul des comptes.

- Contrôle des comptes, en particulier dans ses trois aspects suivants :

* contrôle des principes et des méthodes de consolidation,

* contrôle des comptes des sociétés entrant dans les comptes consolidés, et

* contrôle des opérations et des comptes consolidés.

- Synthèse des travaux.

NB : La tenue des dossiers permanent et annuel font partie de l'organisation matérielle des travaux.

02- Pour chacune des filiales du groupe KLM, le contrôle portera sur :

- La certification du commissaire aux comptes : concerne-t-elle les comptes sociaux, les comptes groupe (après ajustements et retraitements suivant les instructions groupe) ? Tous les feuillets de la liasse groupe ont-ils été visés ou présentés de façon à éviter les substitutions ? La certification est-elle assortie de réserves ? Si oui, signification au niveau des comptes consolidés ?

- La Sarl «C» n'étant pas soumise obligatoirement au contrôle d'un commissaire aux comptes, celui de la société mère KLM opère toutes vérifications et tous contrôles qu'il juge opportuns pour se forger une opinion sur les états financiers de cette filiale, bien entendu s'ils présentent des soldes significatifs.

- Contrôle sur la liasse elle-même :

* La liasse est-elle complète ?

* Un calendrier de transmission des documents a-t-il été fixé par le service consolidation ? A-t-il été respecté ? Si non, le délai est-il compatible avec un contrôle sérieux du service consolidation ?

* Qualité des contrôles effectués par le service consolidation.

* Sondages sur : le respect des règles du groupe, la vraisemblance des informations par rapprochements et recoupements, contrôle arithmétique.

* Analyse systématique des écarts constatés par rapport aux procédures du groupe.

- Contrôle des travaux du commissaire aux comptes : il se situe au-delà de la certification. Il a pour but d'apprécier la qualité des travaux du commissaire et, par là, la régularité et la sincérité des informations fournies par la filiale. Il ne s'agit pas là du simple respect des procédures groupe, mais de la réalité des valeurs présentées par les états financiers de la filiale.

03- Le contrôle portera également sur les travaux du service consolidation et sur les états financiers consolidés :

- Appréciation de l'efficacité de ce service, notamment pour le contrôle interne des informations émanant des filiales.

- Le périmètre de consolidation et les méthodes.

- Les écritures de consolidation et les tableaux récapitulatifs :

* élimination des comptes et opérations réciproques,

* élimination des résultats internes sur stocks, cessions d'immobilisations et autres,

* élimination des dividendes intra-groupe,

* écart de première consolidation,

* élimination des titres.

- Analyse des comptes consolidés :

* évolution de la survaleur,

* analyse des titres de participation non éliminés,

* justification des résultats consolidés,

* évolution de la réserve de consolidation,

* justification des intérêts hors groupe,

* justification de la différence de change,

* justification des impôts différés.

04- Le contrôle concernera aussi la présentation des états financiers consolidés et notamment :

- Les notes explicatives préparées par les responsables de la société mère KLM à l'intention de leurs actionnaires et des tiers.

- Les chiffres de l'exercice précédent, puisque le groupe KLM établit pour la première fois des comptes consolidés.

La comptabilité et la fiscalité évoluent,

La RCF vous permet de suivre.
